



La Pierre Fertile®

GARNICHAUX

ENDUIT PRÉPARATOIRE POUR SYSTÈMES MINÉRAUX

- Préserve la perméabilité à la vapeur d'eau des supports minéraux.
- Permet le masquage du faïençage.
- Intègre le système « tout minéral ».



IDENTIFICATION DU PRODUIT

► DÉFINITION

Enduit de peinture à base de chaux aérienne [CL90] en poudre, pour la préparation (ragréage, surfacage) des subjectiles devant recevoir les systèmes minéraux de La Pierre Fertile.

► APTITUDE A L'USAGE

Fonction générale : produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- Enduisage préparatoire de ragréage du support (permet de corriger les irrégularités jusqu'à 5 mm) avec une très bonne adhérence sur supports minéraux.

► CARACTERISATION SELON NF T 36-005

Famille III - 3 ; Famille IV - 4c selon usage.

► CARACTÉRISTIQUES

- **Présentation en emballage :** produit en poudre.
- **Extrait sec en poids :** 100 % (taux de matière organique < 5% en sec).
- **Épaisseur :** inférieure à 5 mm.
- **Absorption d'eau :** W_2
- **Perméabilité à la vapeur d'eau :** $\mu \leq 35$
- **pH :** 13
- **Point d'éclair :** Néant.

► CONDITIONNEMENTS

Sac de 20 kg net.

Blanc.

► PRÉPARATION

Eau = 20% soit 4 L d'eau pour 20 kg de GARNICHAUX pour produit garnissant

Eau = 24% soit 4,8 L d'eau pour 20 kg de GARNICHAUX pour ragréage
Consistance épaisse. La dilution peut varier en fonction de la consistance du produit souhaitée.

► ASPECT SEC

Granuleux.

► CONTRÔLE QUALITÉ

Les caractéristiques indiquées correspondent à celles, pertinentes, visées par le fascicule normalisé FD T30-807 par référence aux normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de la production en usine (CPU). Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015).

► CONSOMMATION

1,4 kg d'enduit préparé / m² / mm déposé.

► TEMPS D'UTILISATION

3 à 5 heures

► TEMPS DE SÉCHAGE

Variable selon l'épaisseur appliquée, selon les conditions atmosphériques et la nature des travaux.

Autres finitions : minimum 12 heures.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

- En cas de reprises partielles d'enduit, attendre que les reprises atteignent le même taux de siccité que le reste de la façade, afin d'éviter toute coloration anarchique de la chaux.
- Lorsque l'enduit armé est interrompu par une modénature ou un ouvrage saillant (retour de mur, tableau de fenêtre, corniche, bandeau...), l'armature doit être engravée pour ne pas provoquer de sources d'infiltration des eaux de pluie et de ruissellements.
- Les systèmes de revêtements à base de chaux sont sensibles aux conditions environnementales : les blanchiments dus à une carbonatation découlant de la présence d'humidité dans le support ou ayant pénétré le revêtement non protégé après son application ne sont pas rares. Ils ne résultent pas d'un défaut du produit, mais d'une contrainte inhérente à la chaux, que d'aucuns considèrent comme un atout pour la patine qu'acquièrent ces revêtements dans le temps. Il appartient à l'applicateur qui le désire de prendre toutes les précautions nécessaires pour se mettre à l'abri de tels phénomènes.
- S'applique sur support sec ; humidité < 5 % en masse. Absence de brouillard et de vent fort.
- Éviter l'exposition au soleil et aux fortes chaleurs pendant l'application. Ces précautions permettent d'éviter les séchages et carbonatations trop rapides, qui font blanchir la chaux (traces blanches, plus sensibles sur teintes foncées).
- Protéger l'ouvrage des ruissellements d'eau pendant les 3 jours suivant l'application,
- Lors du bâchage des ouvrages, utiliser des filets de protection ajourés.
- En cas de reprises partielles d'enduit, attendre que les reprises atteignent le même taux de siccité que le reste de la façade avant de chauler, afin d'éviter toute coloration anarchique de la chaux.

GARNICHAUX

ENDUIT PRÉPARATOIRE POUR SYSTÈMES MINÉRAUX

MISE EN ŒUVRE

► TRAVAUX

Travaux neufs ou de rénovation.

► EMPLACEMENT

A l'extérieur ou à l'intérieur.

► DESTINATION

Ravalement de façades (surfaces verticales). Murs intérieurs.

► SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément au NF DTU en vigueur ou autre document applicable : béton, maçonnerie enduite au mortier de liant hydraulique, nu ou recouvert d'un revêtement minéral en bon état, pierre calcaire, brique.

En extérieur : pierre calcaire, brique, béton, maçonnerie enduite au mortier de liant hydraulique, de plâtre gros, ou de plâtre et chaux aérienne, nu ou recouvert d'un revêtement minéral en bon état

Ne pas appliquer par température inférieure à +5 °C et supérieure à +35 °C, ni par humidité relative supérieure à 80 %. Éviter l'exposition au soleil, aux grands vents et aux fortes chaleurs pendant l'application.

En intérieur : pierre calcaire, brique, béton, revêtement minéral en bon état ou revêtement organique recouvert par **IMPRIM PLUS**, enduits de peinture et produits dérivés du plâtre.

Ne pas appliquer par température inférieure à +8 °C et supérieure à +35 °C, ni par humidité relative supérieure à 70 %.

Dans tous les cas, les fonds doivent être durs, cohésifs, propres sains, et secs.

► NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

Lichens et moisissures : traitement avec un décontaminant sans rinçage.

Planéité : ragréage avec **GARNICHAUX** (le cas échéant renforcé par l'armature **R131 A 101/102**, éventuellement après impression avec **IMPRIM CHAUX**, ou **IMPRIM PLUS** en présence de résidus organiques après décapage (cf leurs fiches techniques).

NOTE

Les résidus de peinture organique s'entendent comme des traces résiduelles de peinture après décapage et non pas comme des surfaces localisées qui n'ont pas été décapées par commodité telles que les corniches ou les modénatures. L'application sur subjectiles organiques est proscrite en extérieur car elle remet en cause toutes les qualités naturelles du badigeon de chaux, et notamment sa perméabilité à la vapeur d'eau.

► EMPLOI DU PRODUIT

Dans un récipient approprié, mélanger progressivement la chaux additionnée de 20 % à 24 % d'eau selon l'usage à l'aide d'un malaxeur mécanique, à vitesse lente, afin d'obtenir un produit homogène. Laisser reposer 10 min avant emploi.

Déposer **GARNICHAUX** à la lisseuse en 1 ou 2 passes, sur le support brut ou préalablement imprimé, pour effectuer les réfections localisées ou généralisées, puis le surfacage.

Après épaississement ou fin de prise, l'excédent d'enduit doit être jeté et en aucun cas réutilisé dans une autre gâchée ! (Les déchets de chantier doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur).

ou de raccord sur matériaux hétérogènes :

- Appliquer 1 passe de **GARNICHAUX** à raison d'au moins 1,4 kg/m² à l'aide d'une lisseuse crantée inox.
- Poser le treillis textile **R 131 A 101/102**, puis maroufler à la lisseuse inox ; faire chevaucher les lés sur 10 cm.
- Appliquer une 2^{ème} passe de **GARNICHAUX** (avant que la 1^{ère} passe n'ait fait sa prise ou après séchage pour plus d'épaisseur) à raison d'au moins 1,4 kg/m², à la lisseuse inox, puis lisser.

L'épaisseur du système varie en fonction du gâchage, du nombre de passes et de l'incorporation éventuelle d'une armature, de 2 à 5 mm.

NOTE

La trame apporte de la stabilité et renforce le système. Elle permet plus facilement la montée et la régularité de la charge. **NE PAS UTILISER SYSTÉMATIQUEMENT.**

► MATÉRIEL

Lisseuse crantée de 6x6 mm. Lisseuse inox, truelle, couteau à enduire.

► NETTOYAGE DU MATÉRIEL

A l'eau.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

► FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité (FDS) avant usage et port des EPI obligatoires. FDS accessibles sur le site www.lapierrefertile.com et sur www.quickfds.com.

► ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

AUTRES INFORMATIONS

- **Référentiel d'emploi :** NF DTU 59.1.
- **Supports spécifiques non mentionnés :** Nous consulter.
- **Recommandations relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus :** fermer le sac hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
- **Traitement des déchets :** emballages et résidus non dangereux issus d'un produit destiné à des professionnels, traitables en déchet banal de chantier (sauf impression en phase solvant).
- **Codification selon décision 2014/955/UE :** 08 01 12.

Pose d'une trame ou d'un treillis d'armature en cas de pontage de fissure

Conditions Générales d'Emploi « CGE » : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.